

Pour une brigade de «Casques rouges».

LE FIGARO

Le 06/12/2003

Par Nicole Guedj

Afin de mieux affronter les catastrophes naturelles.

Depuis quelques années, les Français prennent la mesure de la détresse des personnes victimes de violentes inondations. Or, nous vivons dans un pays développé, disposant d'infrastructures de secours, de routes praticables et de spécialistes expérimentés. On imagine facilement les conséquences dramatiques du même genre de catastrophes dans les pays sous-équipés, lors d'une famine en Afrique, d'une inondation en Argentine, ou d'un séisme en Algérie ou en Turquie. Face à ces drames, le G 8 et l'organisation des Nations unies ne peuvent se contenter de s'en remettre à l'initiative des Etats. La communauté internationale, sous l'égide de l'ONU, doit mettre en oeuvre une réponse collective. La sauvegarde des droits de l'homme ne saurait dépendre du bon vouloir, c'est-à-dire de la décision aléatoire, de quelques collectivités nationales. Si une incroyable logistique projette des milliers de soldats en Irak en quelques semaines, il est certainement possible de ne pas abandonner les victimes de catastrophes naturelles. Le dévouement des ONG, certes exceptionnel, ne peut répliquer seul à l'ampleur de ces drames humains. La gestion de ces crises et sinistres, nécessitant des procédures d'urgence précises, réclame l'attention internationale, car elle exige la coordination globale des ressources et des spécialités. Le savoir-faire opérationnel et les moyens existent déjà.

Il s'agit désormais de les mobiliser le plus rationnellement possible, de leur faire atteindre la taille critique que réclament des opérations à l'échelle du monde. Il est temps, et tout à fait possible, de créer une véritable «brigade de secours des Nations unies». Ce corps spécialisé serait composé de médecins urgentistes, de pompiers, de psychologues et de psychiatres, et de spécialistes du génie civil et de la sécurité. Visant une prise en charge complète des victimes, celui-ci serait susceptible d'intervenir aussi bien en cas de catastrophes naturelles que de grandes épidémies, voire suite à des catastrophes industrielles. A l'évidence, il faudrait que cette brigade soit dotée d'une logistique à la hauteur de la tâche à accomplir.

En somme, il s'agit de constituer un pendant aux Casques bleus et blancs: les «Casques rouges». Puisque des hommes s'interposent entre des belligérants sous l'égide de l'ONU, pourquoi les drames engendrés par la

nature déchaînée ne rencontreraient-ils pas la même résolution courageuse ? Il serait sans aucun doute réconfortant de voir les chaînes d'information continue diffuser le décollage d'avions de transport gros-porteurs partant au secours d'une partie de l'humanité décimée par telle ou telle catastrophe. Après tout, ne serait-ce pas plus enthousiasmant que le défilé des B 52 à une certaine époque ? On peut (pourquoi pas ?) espérer que des hélicoptères de transport chargés de conteneurs de groupes électrogènes et de traitement de l'eau s'envoleront un jour d'un porte-avions humanitaire !

Pour l'heure, il est totalement réaliste de vouloir confier à l'ONU la mission de structurer l'aide internationale en cas de catastrophe humanitaire. Si les Nations unies veulent reprendre la place qui leur revient, voilà bien une tâche pour laquelle aucune autre organisation n'est plus légitime. Les récents événements internationaux ont démontré que la puissance devait désormais chercher d'autres moyens d'expression que la violence.

La France a indiqué la voie possible d'un autre usage de l'influence, et réaffirmé que l'ère était venue d'une interdépendance et d'une coopération clairement assumées, et même revendiquées. Mais, si la puissance n'est pas hégémonie et tentative de domination, encore faut-il illustrer de manière précise cette affirmation. Fonder cette brigade humanitaire, donner naissance aux «Casques rouges» serait la parfaite concrétisation du discours de la France. La puissance autrement ? Exactement: la puissance pour sauver, reconstruire et développer, pour refouler la mort plutôt que pour la donner... Quel symbole et quel espoir !

La France peut se faire la voix d'un tel projet: elle doit même porter ce combat, le proposer aux Nations unies et contribuer à rassembler toutes les volontés déjà nombreuses qui acquiescent à ce projet. Le droit au secours, à la vie, est sans nul doute le premier des droits de l'homme, celui qui rend possible tous les autres: la France ne peut manquer de le promouvoir !